

18.00 crédits

Q1 et Q2

Langue d'enseignement	Français
Lieu du cours	Mons
Préalables	Les étudiants des Masters 120 en Sciences de gestion et en Ingénieur de gestion sont tenus de réaliser un mémoire (18 Crédits) et de participer au séminaire d'accompagnement au mémoire (2 Crédits) conçu pour leur fournir des conseils et repères bibliographiques, méthodologiques et rédactionnels génériques utiles à la réalisation de leur mémoire. Certains étudiants peuvent se voir dispensés par le jury du séminaire d'accompagnement au mémoire (et le mémoire comptera pour 20 crédits) s'ils ont déjà suivi un séminaire équivalent.
Thèmes abordés	Les étudiants ont la possibilité de consulter les sujets et thèmes de mémoires proposés par les professeurs de la LSM sur les outils mis à leur disposition. Tant les étudiants que les promoteurs peuvent être à l'initiative d'autres thèmes. Ensuite, l'étudiant et le promoteur arrêtent le sujet à traiter et définissent la manière de l'étudier.
Acquis d'apprentissage	A la fin de cette unité d'enseignement, l'étudiant est capable de : À la LSM, le mémoire est un travail autonome, objectif et méthodique qui amène l'étudiant à mettre en œuvre plusieurs compétences clés de la formation reçue (telles que décrites dans le référentiel de compétence) : en particulier, maîtriser des savoirs, appliquer une démarche scientifique, agir en acteur socialement responsable, se développer, gérer un projet et communiquer. Pour atteindre ces objectifs de formation, le mémoire de Master 120 en Sciences de gestion et Ingénieur de gestion doit réunir deux démarches : 1. Il doit s'appuyer sur une revue critique des connaissances théoriques et des méthodes spécifiques au sujet traité dans le mémoire. Les fondements théoriques du travail doivent être clairement présentés et discutés. 2. Il doit comprendre un travail systématique visant la production de résultats originaux. Ce travail peut consister, par exemple, en la collecte ou la production de données nouvelles, en l'exploitation originale de données existantes ou en l'application d'une méthodologie existante à un domaine nouveau. La méthodologie utilisée doit être clairement explicitée. En outre, le mémoire devra contenir trois réflexions quant à ses apports potentiels : 1. Apport scientifique : proposer une investigation indépendante et critique, débutant par la formulation de questions et objectifs de recherche et aboutissant à une contribution propre, clairement identifiable sur les connaissances actuelles (concepts, théories, modèles, méthodes, limites...). 2. Apport managérial : fournir une analyse du problème et proposer l'élaboration (au moins partielle) d'une solution ou formuler les propositions utiles à la prise de décisions managériales. 3. Apport sociétal : avoir une réflexion sur l'impact sociétal du projet ou de la recherche.

Modes d'évaluation des acquis des étudiants	Un mémoire de master LSM devra se distinguer par : • La qualité scientifique de la littérature consultée et de la méthodologie de recherche ; • Une application suffisamment sophistiquée des enseignements théoriques et méthodes spécifiques ; • La qualité de la réflexion managériale et sociétale. Le jury d'évaluation du mémoire se compose au minimum du promoteur et d'un lecteur désigné par le président du jury. Le jury du mémoire évalue le travail produit sur base 1. de l'interaction entre l'étudiant (les étudiants) et le promoteur durant tout le déroulement de l'activité d'enseignement ; 2. du document manuscrit remis par l'étudiant (les étudiants) ; 3. d'une présentation et défense orale du travail (chacune durant une quinzaine de minutes) en présence de ce jury. Le promoteur évalue, dans un premier temps, la valeur du travail fourni par l'étudiant (les étudiants) depuis le début de l'activité d'enseignement. Sur cette base, il détermine, dans les délais prescrits par la faculté, si le mémoire peut être défendu oralement lors de la prochaine session d'examens. Si la réponse est positive, le promoteur signe l'autorisation d'imprimer. Il est important de noter que l'autorisation d'imprimer n'est en aucun cas synonyme de réussite de l'activité d'enseignement ; en effet, le travail écrit et la défense orale doivent encore être évalués par le jury, ainsi que décrit ci-dessous. Dans le cas où le promoteur estime que le travail réalisé jusque-là n'est pas suffisant pour que la défense orale puisse être organisée, il invite l'étudiant (les étudiants) à poursuivre le travail et à le présenter pour être défendu lors de la session d'examens suivante, toujours conditionnellement à son accord préalable. En cas d'opposition à la décision du promoteur de ne pas autoriser la défense, l'étudiant (les étudiants) a (ont) la possibilité de faire appel auprès du Président de Jury. Pour évaluer le travail écrit, les membres du jury se basent sur une grille d'évaluation qui est indicative des compétences attendues dans le mémoire. Les pondérations entre les critères sont cependant laissées à l'appréciation des membres du jury. Cette grille d'évaluation est accessible à l'étudiant via l'intranet ; une copie de la grille doit être incluse à la fin du mémoire au moment du dépôt. La défense publique a pour objectif d'évaluer : • La compréhension des étudiants et leur maîtrise du sujet ; • Leur créativité dans les solutions proposées ; • Leur maîtrise des techniques de présentation orale ; • Leur capacité à gérer/surmonter les éventuels obstacles et difficultés tout au long de leur travail.
Contenu	Le mémoire en Sciences de gestion et Ingénieur de gestion peut prendre deux formes qui veilleront toutes, indépendamment de leurs spécificités, à rencontrer les objectifs ci-dessus mais qui évalueront, en outre, d'autres compétences plus spécifiques. Chacun de ces types de mémoires peut être lié ou non à un stage.

	<table><tr><th>Objectifs Spécifiques</th><th>Mémoire-recherche</th><th>Mémoire-projet</th></tr><tr><td></td><td>Maîtriser la démarche de recherche et produire un travail de recherche rigoureux</td><td>Proposer une application suffisamment sophistiquée des enseignements théoriques et méthodes spécifiques acquis durant les études</td></tr><tr><td>Contenu</td><td>1. Revue de littérature 2. Problématique 3. Modèle ou méthodologie d'analyse 4. Observation/recueil de données/modélisation 5. Présentation de l'analyse et discussion des résultats 6. Recul critique et implications</td><td>1. Problématique 2. Revue de littérature ancrant la problématique traitée dans un champ de connaissances en gestion 3. Méthodologie liée au projet ou à l'intervention 4. Présentation du projet ou du problème 5. Présentation de l'analyse ou des solutions 6. Recul critique et implications</td></tr><tr><td>Contribution</td><td>Une contribution à la production de connaissances ou méthodologies scientifiques</td><td>Une contribution à la solution / l'analyse d'un problème concret d'une ou plusieurs organisations / entreprises</td></tr><tr><td>Approche si mémoire lié à un stage</td><td colspan="2">- Lien avec le stage de recherche réalisé dans l'Institut de recherche auquel le promoteur est affilié. - Contribution s'inscrivant dans un champ de recherche existant ou - Mise en relation de l'expérience visant l'exploration de nouvelles thématiques</td></tr><tr><td>Approche si mémoire non lié à un stage</td><td colspan="2">Le mémoire se fera sur base de la littérature et des méthodologies scientifiques</td></tr><tr><td colspan="3">Sauf autorisation expresse et motivée du promoteur et du responsable de programme figurant sur une page de garde (non comptabilisée du mémoire), le texte d'un mémoire ne pourra comporter plus de 80 pages hors annexes (maximum 120 pages pour un mémoire en binôme). Il peut toutefois faire moins de 80 pages.</td></tr></table>	Objectifs Spécifiques	Mémoire-recherche	Mémoire-projet		Maîtriser la démarche de recherche et produire un travail de recherche rigoureux	Proposer une application suffisamment sophistiquée des enseignements théoriques et méthodes spécifiques acquis durant les études	Contenu	1. Revue de littérature 2. Problématique 3. Modèle ou méthodologie d'analyse 4. Observation/recueil de données/modélisation 5. Présentation de l'analyse et discussion des résultats 6. Recul critique et implications	1. Problématique 2. Revue de littérature ancrant la problématique traitée dans un champ de connaissances en gestion 3. Méthodologie liée au projet ou à l'intervention 4. Présentation du projet ou du problème 5. Présentation de l'analyse ou des solutions 6. Recul critique et implications	Contribution	Une contribution à la production de connaissances ou méthodologies scientifiques	Une contribution à la solution / l'analyse d'un problème concret d'une ou plusieurs organisations / entreprises	Approche si mémoire lié à un stage	- Lien avec le stage de recherche réalisé dans l'Institut de recherche auquel le promoteur est affilié. - Contribution s'inscrivant dans un champ de recherche existant ou - Mise en relation de l'expérience visant l'exploration de nouvelles thématiques		Approche si mémoire non lié à un stage	Le mémoire se fera sur base de la littérature et des méthodologies scientifiques		Sauf autorisation expresse et motivée du promoteur et du responsable de programme figurant sur une page de garde (non comptabilisée du mémoire), le texte d'un mémoire ne pourra comporter plus de 80 pages hors annexes (maximum 120 pages pour un mémoire en binôme). Il peut toutefois faire moins de 80 pages.		
Objectifs Spécifiques	Mémoire-recherche	Mémoire-projet																				
	Maîtriser la démarche de recherche et produire un travail de recherche rigoureux	Proposer une application suffisamment sophistiquée des enseignements théoriques et méthodes spécifiques acquis durant les études																				
Contenu	1. Revue de littérature 2. Problématique 3. Modèle ou méthodologie d'analyse 4. Observation/recueil de données/modélisation 5. Présentation de l'analyse et discussion des résultats 6. Recul critique et implications	1. Problématique 2. Revue de littérature ancrant la problématique traitée dans un champ de connaissances en gestion 3. Méthodologie liée au projet ou à l'intervention 4. Présentation du projet ou du problème 5. Présentation de l'analyse ou des solutions 6. Recul critique et implications																				
Contribution	Une contribution à la production de connaissances ou méthodologies scientifiques	Une contribution à la solution / l'analyse d'un problème concret d'une ou plusieurs organisations / entreprises																				
Approche si mémoire lié à un stage	- Lien avec le stage de recherche réalisé dans l'Institut de recherche auquel le promoteur est affilié. - Contribution s'inscrivant dans un champ de recherche existant ou - Mise en relation de l'expérience visant l'exploration de nouvelles thématiques																					
Approche si mémoire non lié à un stage	Le mémoire se fera sur base de la littérature et des méthodologies scientifiques																					
Sauf autorisation expresse et motivée du promoteur et du responsable de programme figurant sur une page de garde (non comptabilisée du mémoire), le texte d'un mémoire ne pourra comporter plus de 80 pages hors annexes (maximum 120 pages pour un mémoire en binôme). Il peut toutefois faire moins de 80 pages.																						
Bibliographie	L'étudiant effectuera les recherches bibliographiques nécessaires à son travail, avec le soutien de son promoteur académique. Dans la rédaction du mémoire, les étudiants sont tenus de respecter le Code de déontologie en matière d'emprunts, de citations et d'exploitation de sources diverses défini par le Conseil académique du 9 février 1998 (annexe 1). En particulier, il est de votre seule responsabilité d'étudiant d'éviter toute forme de plagiat https://uclouvain.be/fr/etudier/plagiat.																					
Autres infos	Les moments de remise des mémoires (version papier et version électronique) sont : • Début janvier pour la session de janvier, • Fin mai pour la session de juin, • Mi-août pour la session de septembre. Les dates précises de dépôt du mémoire sont communiquées dans le calendrier académique disponible sur le Student Corner. La remise du mémoire pour la session de juin est vivement encouragée (cf. grille d'évaluation – compétence n°7 premier item : « respect des échéances (présentation en juin) »). Les étudiants qui remettent leur mémoire en septembre doivent savoir que pendant les périodes de juillet et août, les professeurs sont beaucoup moins disponibles. Il est donc impératif que chaque étudiant demande les disponibilités à son promoteur dès le mois de mai et fixe avec celui-ci un planning pour les dernières lectures du mémoire. Aucun délai supplémentaire pour la remise du mémoire ne sera accordé à l'étudiant mais il aura la possibilité de faire parvenir des compléments ou corrections aux membres du jury suivant le moyen qu'il trouvera approprié avant ou lors de la défense. Dépôt électronique : Chaque étudiant doit déposer une version électronique de son mémoire sur la plateforme DIAL bibliothèque de l'UCLouvain. Dépôt papier : voir processus sur le Student Corner. Le dépôt peut tout à fait être fait par une tierce personne, l'étudiant devra s'assurer que le dépôt est complet pour éviter un refus.																					
Faculté ou entité en charge:	CLSM																					

Programmes / formations proposant cette unité d'enseignement (UE)				
Intitulé du programme	Sigle	Crédits	Prérequis	Acquis d'apprentissage
Master [120] en sciences de gestion	GESM2M	18		
Master [120] : ingénieur de gestion	INGM2M	18		
Master [120] en sciences de gestion (en alternance)	GESA2M	18		